EGTP a été mandaté pour déposer une ligne à moyenne tension.

EMMANUEL THEROND

Puy-de-Dôme La réserve naturelle préservée

Enedis a confié à l'entreprise EGTP (Haute-Loire) la dépose d'une ligne à moyenne tension de 700 m de long sur la commune de Veyre-Monton (Puy-de-Dôme). Signe particulier ? Cette ligne composée de 11 poteaux en bois et béton se situait dans la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. Des mesures particulières validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel ont donc été prises pour limiter autant que possible l'impact sur le site.

Le conservateur présent sur le chantier. La protection des sols a notamment été étudiée, avec la mise en place de tapis spécifiques pour acheminer les engins chenillés. Par ailleurs, la date des travaux avait été définie en dehors de la période de nichage de la faune aviaire. Le conservateur du site était également présent sur le chantier, qui a duré une semaine. Cette ligne n'était plus opérationnelle depuis le mois de juin. ● Emmanuel Therond

Vichy Le boulevard urbain entame la troisième tranche

Vichy Communauté réalisera en maîtrise d'ouvrage la troisième et dernière tranche de son boulevard urbain, qui permettra à terme de relier la commune de Creuzier-le-Vieux au quartier des Garêts de Vichy. La longueur totale de cette nouvelle voie sera de 3,4 km. Cette dernière tranche porte sur une longueur de 1,5 km : une liaison autoroutière sera notamment créée au nord entre le rond-point Gilbert-Roux (à Cusset) et la commune de Creuzier-le-Vieux, qui deviendra ainsi accessible depuis le cœur urbain d'agglomération.

Début des travaux à la mi-2019. Les acquisitions foncières devraient avoir lieu en 2018. Si tout va bien, les travaux pourraient intervenir dès le second semestre 2019. La deuxième tranche est actuellement en phase d'achèvement, avec la finalisation des espaces verts et la pose du mobilier urbain. L'investissement total s'élève à 6,5 millions d'euros HT. ● E. T.

Isère Edeis remet sur rails le petit train de La Mure

A l'arrêt depuis plus de sept ans, le petit train touristique de La Mure va reprendre du service. L'exploitation des 15 km de cette voie ferrée qui en comptait 30 km a été confiée par le conseil départemental de l'Isère à l'ingénieriste Edeis, qui gérera le site pendant trente ans. Deux ans et demi de travaux seront nécessaires avant sa remise en service attendue en 2020. Edeis se chargera de la partie haute, entre La Mure et le belvédère de Monteynard, qui surplombe le lac éponyme. Les travaux sont conséquents : reprise de la ligne ferroviaire électrique, réaménagement de la gare de La Mure et du site de maintenance, rénovation des trains tout en conservant leur cachet et leur couleur rouge emblématique…

Conception d'un point d'attraction. Au-delà de l'existant, Edeis compte créer de nouveaux espaces, afin de valoriser le patrimoine naturel et historique du territoire. Au niveau du lac de Monteynard, Edeis construira un point d'étape afin que les visiteurs puissent apprécier le panorama. Au programme : une nouvelle gare, un promontoire réaménagé, une *via ferrata* et un restaurant de 150 couverts. « L'objectif n'est pas seulement de proposer un trajet aux voyageurs, mais de créer un point d'attraction où ils peuvent prendre le temps de se promener et de profiter du site », insiste Eric Gratton, directeur général délégué chargé des transports chez Edeis.

Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année, le temps d'obtenir les autorisations administratives et réglementaires. L'investissement nécessaire à la remise en service de la ligne s'élève à près de 20 millions d'euros, financés essentiellement par le département (15,7 millions). La région Auvergne-Rhône-Alpes et la communauté de communes de la Matheysine participent à hauteur de 2 millions chacune. L'Etat financera 160 000 euros. Par ailleurs, Edeis a déjà budgété 6 millions d'euros après 2020, notamment pour des travaux ponctuels sur la voie ferrée.

L'ingénieriste, qui s'occupera de la conception et de la construction, fera appel à des sous-traitants. « Les travaux techniques, avec l'électrification des voies, seront sans doute confiés à des majors qui disposent d'une compétence ferroviaire. Les travaux de VRD, d'assainissement et de bâtiment seront destinés à des entreprises locales, si elles en ont la capacité, ce que je crois », assure Eric Gratton. ● Jessica Ibelaïdene

EDEIS / RICHEZ ASSOCIÉS

Les travaux, qui s'achèveront en 2020, sont conséquents : reprise de la ligne ferroviaire électrique, réaménagement de la gare…